

Les brèves de l'Echo Boissillon



N° 11
JANVIER 2012

Horaires des services municipaux

Mairie : 01 64 57 76 76

- Lun, Mar, Mer, Ven
14h-18h
- Sam 9h-12h
- Fermée le Jeudi**

Agence postale :

01 69 23 39 79

- Mar, Mer, Jeu, Ven
10h30 -12h00
16h00 -19h00
- Sam 10h00 -12h00

Bibliothèque :

01 64 57 73 78

- Mar - /16h-18h
- Mer 10h-12h/14h-18h
- Jeu - /15h-18h
- Ven 11h-12h/16h-18h
- Sam 9h-12h

SOS Médecins 91

0 826 88 91 91

Relais Assistantes Maternelles

01 60 82 62 53

Police Secours 17

Gendarmerie (Guigneville) 01 64 57 68 25

Pompiers 112

Samu 91 15

Centre Anti-Poisons

01 40 05 48 48

Urgences Pharmacie

01 64 58 70 59

Urgence Gaz

0800 47 33 33

SOS Mains (Clinique de l'Yvette)

01 69 10 30 30

SOS enfants maltraités

119

SOS femmes battues

01 40 33 80 60

SOS viols 0 800 05 95 99

BONNE ANNEE
2012



Sommaire :

Edito du Maire :	p2	Communiqué SNCF	p10
Urbanisme - SCOT/PLU	p3	Informations pratiques	p11
Le stade vandalisé	p3	11 Novembre	p12
Nuisances aériennes	p4	Repas des anciens	p12
SFDM	p5	Concerts	p13
Ligne TGV POCL	p5&6	Théâtre	p14
Environnement	p6&7	Jeux intergénérationnels	p14
Soirée St Sylvestre	p8&9	Etat civil / urbanisme	p15
Le Saviez-vous	p10	Rendez-vous	p16



EDITO

2012 : Année de tous les projets importants qui doivent démarrer au cours des 12 prochains mois, avec la plupart de ceux-ci dans le contrat départemental finalisé et déposé auprès du conseil général.

La réfection des trottoirs de la rue des alouettes jusqu'au restaurant en tenant compte des nouvelles normes d'accessibilité imposées par le Grenelle 2, la rénovation et la mise aux normes de la salle des fêtes, la fermeture du préau de la cour de la mairie servant trop souvent d'abri aux noctambules qui s'y abreuvent bruyamment et endommagent parfois le véhicule municipal, la réfection complète de la cour de la mairie, le changement des fenêtres et du sol de la mairie commenceront dès l'acceptation du dossier (On ne peut commencer les travaux avant l'avis du CG, sous peine de perdre toute subvention).

Le dossier **PASR (Petits Aménagement de Sécurité Routière)** n'a pas été accepté en 2011 pour l'aménagement du trottoir devant la maternelle jusqu'au parking de celle-ci, faute de crédits disponibles au Conseil Général ; ce dossier est représenté pour 2012 ; il devrait être prioritaire. Un autre dossier **PASR** est présenté cette année, l'aménagement d'un parking à l'emplacement du boulo-drome actuel qui sera délocalisé à l'emplacement du stade, dans un cadre plus verdoyant.

Sont aussi prévus le changement de la porte de l'église qui aurait dû avoir lieu en 2011, le bon de commande datant du mois de mai dernier, mais il fut retardé suite à un accident de l'entrepreneur en ayant la charge. Les 40 mètres de gouttière derrière la maternelle et le centre de loisirs auraient dû eux aussi être changés, mais suite aussi à un accident lui aussi professionnel, cette entreprise a reculé en ce début d'année 2012 les travaux dont le bon de commande date de plusieurs mois. Il est des métiers artisanaux qui présentent des risques malgré toute la sécurité dont on peut faire preuve ;

En dossier d'accessibilité, le bitumage de la cour du centre de loisirs est prévu.

Tous ces projets démarreront dès le retour d'acceptation des contrats, et des dossiers par le Conseil Général. Nous nous devons d'attendre, car les subventions sont le retour de nos impôts au département.

2012 sera aussi l'année de la mise ou de la remise aux normes électriques de l'Ecole élémentaire et de l'église ; les compteurs en plomb seront changés par la SEE, les réseaux d'assainissement seront vérifiés et les SPANC (assainissements Non Collectifs) seront remis aux normes par le SIARCE.

Et puis le **PLU** (Plan Local d'Urbanisme) sera très avancé en cette fin d'année. Les enjeux économiques pour nos entreprises et par là-même pour la commune sont considérables.

Mais en ce début d'année 2012, je formule mes vœux les meilleurs pour chacun d'entre vous. S'il est vrai que dans des moments parfois difficiles économiquement on observe partout la montée d'une agressivité ambiante sachons regarder avec bienveillance (ce qui ne veut pas dire laxisme) ce qui nous entoure. Dans un climat d'incertitude sociale et financière, pour beaucoup, avec la réserve qui se doit en cette période de pré-élection présidentielle, permettez-moi d'exprimer pour Boissy, pour vous-même, pour votre famille, des vœux de concorde et de réussite, des vœux de bonheur, des vœux de prospérité, et surtout des vœux de santé.

FRANÇOISE TOSTIVINT





URBANISME



SCOT (SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE)...

Après presque 5 ans d'étude par un bureau spécialisé, le SCOT a entamé sa dernière ligne droite et sera finalisé au mois de juin prochain. Il s'inscrira ainsi dans le SDRIF (Schéma Directeur de la Région Île de France), et notre PLU (Plan Local d'Urbanisme) devra ainsi s'inscrire dans cette continuité et cette même logique. Nous ne pourrions pas prendre d'initiative qui ne serait pas en accord avec le SCOT.

Françoise TOSTIVINT

... et PLU (PLAN LOCAL D'URBANISME)

Notre projet de PLU avance correctement grâce au travail consciencieux du bureau d'études choisi par la commune et à l'implication des élus de l'urbanisme, des représentants du PNR et de la DDT.

Quatre réunions de travail ont déjà eu lieu depuis le lancement du projet à la rentrée 2011 dont une avec les exploitants agricoles qui leur a permis d'expliquer leurs activités et mode de fonctionnement ainsi que leurs préoccupations. Le rapport de présentation est déjà bien avancé et une première version a été présentée aux élus à la fin de l'année 2011. Ce rapport regroupe les informations générales et les éléments susceptibles de faire ressortir les problèmes de la commune et les solutions qu'ils appellent et doit expliquer et justifier les dispositions d'aménagement retenues dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui sera la prochaine grande étape du projet de PLU.

Jean Michel DUMAZERT

/=====/

LE STADE VANDALISÉ



Les installations du stade ayant été vandalisées cet hiver, nous n'avons pas eu d'autre solution que d'interdire par un arrêté municipal ce lieu devenu dangereux. Et celles-ci ont dû être démolies pour limiter tout risque d'accident. Nous déplorons ce saccage qui ne permet plus aux Boissillons, jeunes et moins jeunes, de profiter d'un espace de jeux et de loisirs.

Néanmoins, la vocation de ce site est d'accueillir du public et d'y voir les activités sportives se développer; C'est pourquoi la commission travaux travaille actuellement sur un projet proposant un espace de loisirs diversifiés, évolutifs dans le temps, propre et accessible à tous (terrain de pétanque, table de ping-pong, parcours vélo, espaces pique-nique, et bien

d'autres idées encore).

Ce stade a accueilli pendant longtemps l'Association Franco-Portugaise puis les matchs de l'ASBC et permettait des rassemblements festifs et/ou sportifs et c'est cette place que nous souhaitons lui redonner.

Ainsi redéfini, le stade pourra retrouver une place importante dans la vie de notre village et proposer un lieu de détente pour l'ensemble de la population.

En se projetant sur l'avenir, il pourra être utilisé par les écoles/centre de loisirs sous différentes formes (sports / loisirs ludiques / fête des écoles / pique nique...), utilisé par les associations (brocantes / fêtes....) et utilisé par la mairie (fête patronale/ 14 juillet / autres...).

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancement de ce projet dans nos prochains numéros.

Nathalie LEBRETON (En collaboration avec S. DESBOURDES)

NUISANCES AÉRIENNES



Par arrêté du 15 novembre 2011, l'état a entériné la modification du dispositif de la circulation aérienne en région parisienne, relevant de 300 mètres l'altitude de tous les avions à l'arrivée en Île de France, ce qui a pour effet en ce qui concerne l'aéroport d'Orly, de déplacer les couloirs aériens vers le Sud Essonne.

L'association « Le Forum Sud-Francilien contre les Nuisances Aériennes », réunissant des élus et des associations environnementales, poursuit une action contre cet arrêté et entend engager un recours. Le Forum s'attache les services du cabinet d'Avocats Hugo-Lepage.

Dans la mesure où un certain nombre de communes de notre territoire est directement impacté par le déplacement des couloirs, à l'unanimité, le conseil communautaire a accepté de se joindre à cette action via un soutien financier versé au Forum Sud-Francilien, et lui a attribué une subvention de 3 550,00 €.

Françoise TOSTIVINT

A noter cependant que l'assemblée départementale a adopté mi-décembre une motion demandant l'annulation de l'arrêté de la ministre de l'environnement, Nathalie Kosciusko-Morizet. En effet, les mesures visant à réduire les nuisances sonores aux alentours des aéroports franciliens semblent avoir eu l'effet inverse à celui escompté. La diminution du bruit des avions est à peine perceptible par les populations précédemment survolées (Bruitparif indiquant pour sa part que le gain sonore moyen est tout bonnement imperceptible), par contre les populations nouvellement impactées se sont bien rendues compte de la mise en œuvre de la nouvelle directive... preuve étant que l'objectif initial est loin d'être atteint. D'après la ministre de l'environnement, toutes ces informations relèvent plus du ressenti que de constats irréfutables; elle demande donc que l'on s'en tienne au fait et a promis de partager de manière transparente les résultats du bilan qui sera effectué prochainement sur ce sujet, d'autres ressentis favorables remontant déjà du terrain selon ses dires.



Sur le point des rejets de dioxyde de carbone et de la consommation de kérosène, le débat semble devenir plus pointilleux ... La ministre de l'environnement rappelant que le « Grenelle de l'environnement » (duquel est issue l'idée des nouvelles trajectoires des avions) demandait la réduction du bruit à basse altitude et la minimisation de la distance pour les hautes altitudes... alors que d'autres



personnes comme la sénatrice Claire-Lise Champion précisent que la « loi Grenelle 1 » prévoit à l'horizon 2020, une réduction par passager-kilomètre de 50% de la consommation de carburant et des émissions de dioxyde de carbone des avions, une diminution de 80% des émissions d'oxyde d'azote et une baisse de 50% du bruit perçu... Il est vrai qu'il est difficile de comprendre comment en augmentant au minimum de 10km les trajets des avions utilisant les aéroports franciliens, ces nouvelles trajectoires

permettront de réduire la consommation de kérosène et les rejets d'oxyde d'azote et de dioxyde de carbone dans l'atmosphère. Les associations contre les nuisances aériennes d'Orly et Roissy prévoient même que cela se traduira par le gaspillage de 17.000 tonnes de kérosène et le rejet de 45.000 tonnes de CO2 chaque année... bizarre, il n'est pas si loin que cela le temps où des spots publicitaires nous vantaient les mérites d'un couple qui nous expliquait comment il avait évité de rejeter quelques kilogrammes de CO2 dans l'atmosphère... ici on parle d'un rejet de milliers de tonnes sans aucune utilité ni nécessité !!!



Toujours est-il qu'au vu des « ressentis » des populations franciliennes, il nous semble de plus en plus évident que certains ont oublié l'intérêt général comme le souligne le député Maire d'Etampes Franck Marlin qui rappelle au passage que d'autres solutions étaient possibles concernant Orly sans avoir à « bafouer l'intérêt général » avant de rajouter « *Les élus et les habitants ont été trompés. Ces dispositions passées ne sont pas acceptables* » et d'évoquer une procédure bâclée et des arguments tronqués.



Jean Michel DUMAZERT



LA SFDM ET SES CAMIONS

L'association DEPHY RD 191 a soufflé sa première bougie le 9 Décembre dernier et pour l'occasion elle a lancé une nouvelle opération baptisée "Calicot". En association avec les communes situées le long de la RD 191 entre Ormoy (A6) et Etampes (N20), 40 calicots identiques à ceux que vous pouvez voir à l'heure actuelle en face de la mairie et en entrée du village vers la Ferté Alais sont déployés pour sensibiliser d'avantage les usagers et riverains de cette route très passagère aux risques qui pèsent sur cette population (pollution de nappes phréatiques potables, de rivières, incendies, explosions, accidents routiers, bruits ...). Cette opération sera renforcée par la création d'un Comité Local d'Information et de Concertation mis en place par l'état à la demande soutenue de l'association. Plus d'information sur cette opération sur le site de l'association <http://www.dephy-rd191.fr>.



Jean Michel DUMAZERT

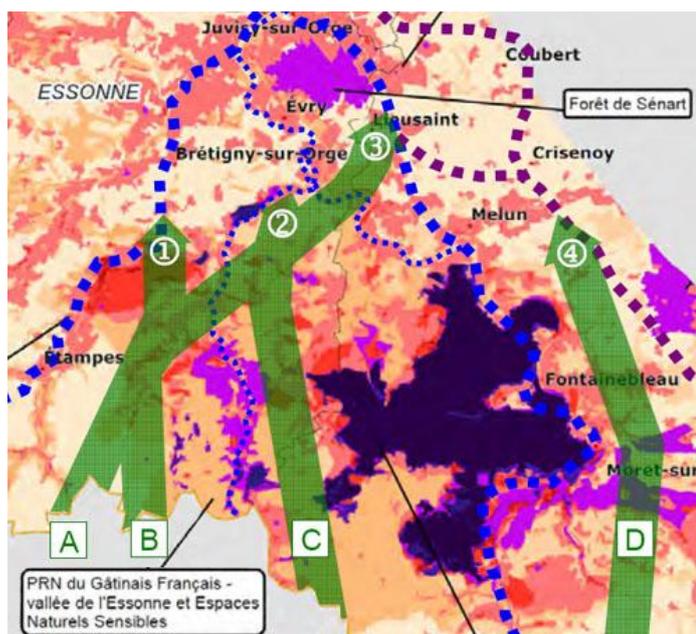
LIGNE TGV POCL

A l'unanimité, les membres du bureau du conseil communautaire ont demandé l'annulation du projet de passage du TGV sur notre territoire. Plusieurs de nos communes seraient impactées de près par cette ligne, dont la nôtre. Vu le coût de 14 milliards d'aujourd'hui pour un projet fatalement majoré dans 15 ans, vu les nuisances apportées pour un gain de temps de 10 minutes sur le trajet Paris-Clermont-Ferrand, considérant qu'il n'est pas utile de déplacer les nuisances sur un autre territoire, et considérant que l'actuel contexte économique ne s'y prête pas, le bureau a demandé sous forme de motion l'annulation de ce projet.



Françoise TOSTIVINT

DERNIÈRES INFORMATIONS SUR LA LIGNE POCL



Options de passage prévues en Novembre 2011 de la LGV POCL en Ile-de-France.

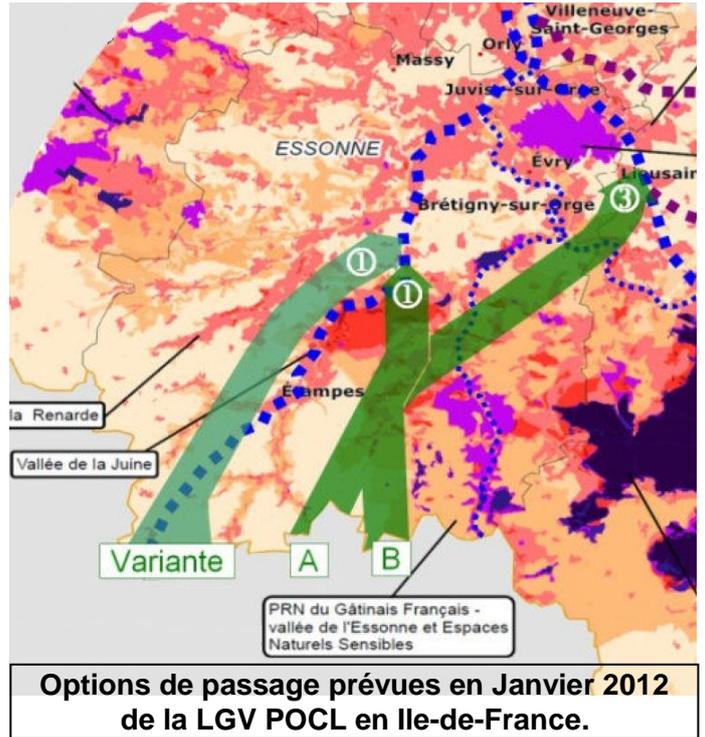
Sébastien Desbourdes a assisté le 11 Janvier à Orly à la réunion organisée au sujet de la ligne TGV POCL et plus particulièrement sa traversée de l'île de France. Il nous propose de partager sa vision de la réunion.

Depuis le début de la réunion publique le projet a donc pris en compte les échanges et les demandes diverses pour modifier son étude. Il en ressort deux points importants qui peuvent concerner les Boissillons et les environs.

1. Toutes les réunions qui ont eu lieu en Ile-de-France ont fait ressortir que la priorité pour les Franciliens était d'abord axée sur l'amélioration des RER plus que sur le développement d'une ligne LGV. A l'époque de la réunion de Mennecy (Novembre 2011) toutes les questions qui abordaient le sujet des RER étaient recalées car classées hors sujet du fait que le débat ne portait que sur la ligne TGV POCL. Avec la répétition des remarques durant l'évolution du débat et l'acharnement des élus et de la population, la commission du projet, RFF et la SNCF ont accepté d'inclure dans le projet l'aménagement des RER

et en particulier du RER C. Donc en résumé le projet sur le long terme aboutirait sur la ligne POCL mais à court terme se traduirait par une amélioration du fonctionnement du RER C. Même si ce n'est pas encore le discours officiel de RFF, l'entreprise a compris l'importance de ce point pour faire accepter le projet POCL. Donc une bonne nouvelle pour les usagers du RER.

- Deuxième bonne nouvelle, alors qu'à la fin 2011, RFF avait retenu 5 schémas exploratoires différents pour son projet, la commission a annoncé le 11 Janvier que RFF avait travaillé sur une alternative pour contourner et éviter le PNR du Gâtinais Français. La toute dernière alternative proposée par RFF verrait la ligne LGV passer à l'ouest d'Etampes. Encore une nouveauté surprenante lors de la réunion, car cette étude était toute récente et donc pas encore diffusée. Il est clair que tous les élus défendent le PNR et RFF a compris qu'il serait difficile de le traverser. Cette solution éloigne le TGV de Boissy et nous satisfait mais elle le reporte sur d'autres communes qui elles aussi ont un patrimoine à défendre...il n'y a pas de solution satisfaisante qui ne créerait pas de problème ailleurs...



Le débat public sur la ligne POCL se termine fin janvier, ensuite la commission disposera de 3 mois pour donner un avis et des propositions pour ce projet. N'hésitez pas à consulter les évolutions de ce dossier sur le site internet <http://debatpublic-lgv-pocl.org/>, c'est réellement une mine d'informations.

SEBASTIEN DESBOURDES

/=====/

ENVIRONNEMENT



Cette année encore, les élus vous proposeront de les aider à débarrasser nos bois et nos chemins de tous les débris que des personnes mal intentionnées ou irrespectueuses de la nature y déposent.

Le rendez-vous vous sera confirmé dans les prochaines Brèves de l'Echo mais vous pouvez d'ores et déjà réserver votre journée du 5 Mai 2012. La commission Environnement vous propose donc d'occuper votre matinée avec le traditionnel ramassage dans les bois et alentours du village effectué par les bénévoles répartis en équipes. Comme d'habitude, une benne sera disponible pour l'occasion et le camion du SIREDOM sera demandé pour que vous y déposiez vos déchets polluants.

Pourquoi parler si tôt de ce rendez-vous traditionnel ? me direz-vous...D'une part parce que cette période de début mai est propice aux longs week-ends et qu'en s'y prenant à l'avance, nous pensons que vous pourriez peut-être l'intégrer dès maintenant dans vos agendas... et d'autre part parce que cette année, nous tenons tout particulièrement à mettre en avant l'initiative de quelques Boissillons qui ont prévu bien plus qu'un simple ramassage, certes bénéfique pour notre commune et ses espaces verts, et vous proposent un panel d'activités pour les petits et les grands...Je ne vous en dis pas plus et vous laisse juger par vous-mêmes sur la page suivante...

Jean Michel DUMAZERT





JOURNEE DE L'ENVIRONNEMENT

En parallèle de la traditionnelle matinée de ramassage des déchets dans notre commune proposée par la mairie, les parents d'élèves des écoles maternelles et primaires réunis vont organiser au profit des coopératives des écoles :

- ✓ Une chasse au trésor
- ✓ Un marché du terroir et des exposants sur le thème de la nature et de l'environnement
- ✓ Un troc de plante des Jardiniers de France
- ✓ Des possibilités de restauration sur place

CHASSE AU TRESOR

Parcours par équipe dans nos bois
 Questions autour de notre environnement,
 Lots à gagner pour les meilleurs p'tits écolos
 Accessible à tous, parents et enfants

D 191

5 MAI 2012
 Boissy le Cutté

TROC DE PLANTES Jardiniers de France

Le principe : l'échange

J'amène une ou plusieurs plantes en petit godet étiqueté,
 je repars avec une ou plusieurs plantes.

Quelles plantes ?

toutes sont les bienvenues :
 tout ce qui est susceptible d'intéresser les visiteurs,
 cela peut aussi être vos "coups de cœur"

MARCHE DU TERROIR

Nous avons le projet de réunir des
 producteurs locaux, variés et soucieux de
 défendre les valeurs du terroir

Dans la salle des fêtes

RESTAURATION

Gâteaux confectionnés par les parents
 Crêpes
 Boissons
 Possibilité de casse-croûte complet

Grâce au soutien de la mairie et des écoles, le projet comporte d'autres idées d'animations qu'il convient d'approfondir dans les semaines à venir. Plusieurs réunions seront programmées jusqu'au 5 mai 2012.

Rejoignez-nous nombreux pour participer à l'organisation de cette journée.

Trois possibilités pour vous manifester :

- ✓ En mairie, auprès de la commission environnement,
- ✓ Aux écoles, auprès des directeurs (Melle FORTIN, M. MAUGE)
- ✓ Par mail à l'adresse : parentsboissy@orange.fr



RESERVEZ VOTRE 5 MAI, NOUS COMPTONS SUR VOUS ...

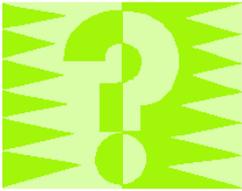
Le comité d'organisation des parents d'élèves

Cette double page devait contenir un article sur la soirée de la Saint Sylvestre organisée par l'ASBC. Etant donné le différend en cours avec la mairie, l'association a demandé que cet article ne paraisse pas dans les Brèves de Janvier.

Nous en sommes désolés mais respectons sa demande.

Cette double page devait contenir un article sur la soirée de la Saint Sylvestre organisée par l'ASBC. Etant donné le différend en cours avec la mairie, l'association a demandé que cet article ne paraisse pas dans les Brèves de Janvier.

Nous en sommes désolés mais respectons sa demande.



Le Saviez-vous ?

Un transport à la carte pour les Essonniens handicapés



Ce service s'adresse aux personnes désirant se rendre sur un lieu particulier dans toute l'Île de France, courses, rendez-vous médicaux, sorties de loisirs. Il s'adresse aussi aux personnes handicapées se rendant sur leur lieu de travail. Renseignements auprès du Conseil Général.

1. Qui a droit à Pam 91 ?

Ce dispositif s'adresse aux Essonniens titulaires d'une carte d'invalidité supérieure à 80% ou d'une carte de stationnement pour personnes handicapées, ainsi qu'aux bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie (Apa Gir 1 à 4).

2. Quels sont les horaires ?

L'agence de réservation est ouverte de 7h à 20h. Les trajets ont lieu entre 6h et minuit, tous les jours de l'année (sauf le 1^{er} Mai).

3. Combien ça coûte ?

Les tarifs varient en fonction de la distance (l'aller et retour constituant 2 trajets)

- Moins de 15km : 6,60 euros
- De 15 à 30km : 9,90 euros
- De 30 à 50 km : 16,50 euros
- Plus de 50 km : 33 euros



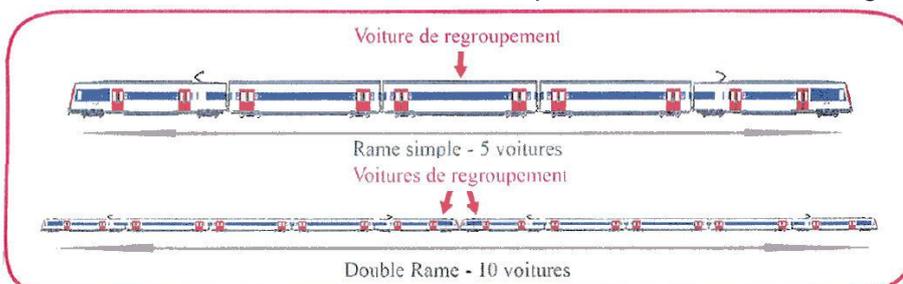
« COMMUNIQUÉ » DE LA SNCF



La Ligne D et toutes les communes situées entre Mennecy et Malesherbes lancent ensemble une expérimentation visant à améliorer le sentiment d'insécurité des Voyageurs du RER D. Un tel sentiment lié à la faible fréquentation des trains sur cet axe, notamment aux heures creuses et tardives, peut en effet parfois se développer.

L'expérimentation consiste à inciter les Voyageurs à se regrouper au centre des trains via :

- la diffusion d'annonces dans les gares et la distribution de 10.000 flyers.
- un affichage sur les écrans des gares entre Corbeil Essonne et Malesherbes
- une campagne de communication portée par la ligne D et les communes de Corbeil à Malesherbes avec la mise en place d'affiches dans les gares et les communes concernées,



Une enquête sera réalisée au mois de février, afin de tirer les enseignements de cette expérimentation.

Nous sommes intéressés par toutes les suggestions que vous pourriez nous faire afin d'améliorer le sentiment de tranquillité dans

les trains de l'axe Corbeil/Malesherbes.

Pour contacter la ligne D et participer si vous le souhaitez au "focus group clients" qui sera organisé début 2012 sur le sentiment de sécurité, vous pouvez adresser un mail à l'adresse suivante :

clubligned@sncf.fr.

INFORMATIONS PRATIQUES

Election Présidentielle 2012 :

Le premier tour de cette élection se déroulera le **22 Avril** et le second tour est prévu le **6 Mai**. De nouvelles cartes d'électeur devraient vous être distribuées en Mars 2012 pour cette occasion.

Si vous ne vous trouvez pas sur votre lieu de résidence pour ces dates, il vous est possible de voter par procuration. Les démarches sont à entreprendre à la Gendarmerie. Plus d'information sur le site :

<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F1604.xhtml>.

Décret préfectoral sur les armes à feu

A dater du 01/12/2011, le décret 2011-1253 du 07/10/2011 impose aux professionnels et particuliers de procéder à une demande d'enregistrement en cas de vente, cession, acquisition ou mise à disposition (même entre particuliers) d'une arme de 5^e catégorie (arme à feu longue à un coup à canon lisse).

Le décret est disponible en mairie.

Relais Assistantes Maternelles

Samedi 28 janvier 9h30/11h30 au relais 9 bis rue de Bretagne, Bouray.

L'accueil du jeune enfant et l'emploi d'une assistante maternelle

Réunion d'information pour les parents et futurs parents

Pour toute inscription, demande d'information, prise de rendez-vous

Relais Assistantes Maternelles Entre Juine et Renarde (RAM)

9bis, rue de Bretagne (courrier)
91850 Bouray sur Juine
01 60 82 62 53

[blog du relais assistantes maternelles](#)

Permanences téléphoniques :

- mardi de 12h30 à 15h

- vendredi de 13h30 à 15h

Permanences sur rendez-vous : lundi de 14h à 17h ; jeudi de 14h à 19h ; mercredi et samedi (en alternance) de 9h à 12h. Possibilité de rendez-vous sur Etrechy

La fête du Jeu organisée par le service enfance jeunesse de la Communauté de Communes entre Juine et Renarde aura lieu Samedi 12 mai à Bouray sur Juine. Plus d'information à suivre...

Calendrier des ramassages sur Boissy

Les dates de ramassage des **déchets verts** sont désormais connues pour 2012, ils auront lieu les mercredis matins 15 Février, 14 et 28 Mars, 11 et 25 Avril, 9 et 23 Mai, 13 et 27 Juin, 11 et 25 Juillet, 8 et 22 Août, 12 et 26 Septembre, 10 et 24 Octobre, 14 Novembre et 12 Décembre.

Ces dates vous ont été communiquées par courrier directement dans votre boîte aux lettres et sont aussi disponibles sur le site internet de la commune.

Les dates de ramassage des **encombrants** sont aussi connues pour 2012, ce ramassage s'effectuera entre 5h et 18h et cela trois mercredis dans l'année les 22 Février, 30 Mai et 19 Décembre.

Pour plus d'informations sur les ramassages en porte à porte et les déchèteries voisines de Boissy, vous pouvez consulter le site internet www.boissy-le-cutte.fr à la rubrique 'Environnement'.

Les nouveautés sur le site internet de la commune : des informations et le lien vers l'association DEPHY RD191, les nouveaux calendriers des ramassages des déchets et encombrants et des mises à jour régulières...



Site Internet

www.boissy-le-cutte.fr

Election Législative 2012 :

Cette élection est prévue sur 2 tours, le premier se déroulant le **10 Juin** et le second le **17 Juin**.

Elle permet d'élire au suffrage universel direct les 577 députés qui siégeront pendant 5 ans à l'Assemblée Nationale. Le vote par procuration est possible si vous devez vous absenter.

L'Assemblée Nationale est l'une des deux assemblées (avec le Sénat) qui composent le Parlement français. Elle vote la loi (avec le Sénat) et assure le contrôle du gouvernement au moyen des questions posées à l'Assemblée, des différents débats organisés sur les déclarations du gouvernement ainsi qu'au sein des commissions d'enquêtes ou missions d'information qu'elle crée.

Elle peut être dissoute par le Président de la République ou engager la responsabilité du gouvernement qui peut aboutir à la remise en cause de ce gouvernement.



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

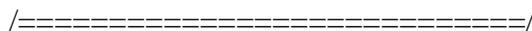
A l'occasion de la cérémonie du 11 novembre qui célèbre la fin de la guerre 14-18, les Boissillons se sont réunis devant le monument aux morts pour écouter les messages envoyés par le président de la république et l'UFAC en présence des pompiers et des anciens combattants.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence du sénateur de l'Essonne nouvellement élu, Monsieur Michel Berson.



A la suite de ce moment de recueillement, tous les participants se sont retrouvés en mairie autour d'un vin d'honneur pour les « grands » et des bonbons pour les « petits ».

Maryse LAUMONIER



REPAS DES ANCIENS

Le samedi 24 septembre avait lieu le traditionnel repas des anciens à la salle des fêtes de Boissy. Une soixantaine de participants s'est retrouvée autour de tables joliment décorées pour déguster un repas très apprécié des convives. Et pour terminer la journée, un orchestre a fait danser les plus courageux.

Malheureusement, il a fallu se quitter et tous se sont promis de revenir l'an prochain.

Maryse LAUMONIER



LA PAGE CULTURELLE

CONCERTS



Le samedi 8 octobre 2011 vous avez pu assister à un concert Gospel proposé par le collectif d'artistes « **Tribute to the Roots** ».

Ce groupe réunissait plus de 20 choristes, un batteur, un pianiste et un saxophoniste. Pascale, la chef de chœur, a dirigé cet ensemble avec brio.

Ce style musical, issu de la musique profane des Noirs des Etats-Unis, se caractérise par une formule harmonique constante - Blues, Negro Spiritual, Jazz – et un rythme à 4 temps. « Tribute to the Roots » est la partie chorale de l'Association « Mélanine Mobile Vive » Jazz.

Michelle NAPOLITANO

/=====/

SATISFACTION : Samedi 10 décembre 2011 Boissy le Cutté avait rendez vous avec le groupe « SATISFACTION » pour un concert spécial **ROLLING STONES**.

Ce groupe formé par les anciens musiciens de Trust, de Johnny Hallyday, de Chrissie Hynde (Pretenders) et de Mick Jones (Clash) a repris tous les grands titres des Stones.

Les spectateurs ont participé à la fête en chantant et en frappant dans leurs mains, certains même dansaient. L'ambiance très chaleureuse était au rendez vous.

Le spectacle a été d'une très grande qualité et nous remercions encore ce groupe d'être venu jouer pour nous !!!!



THÉÂTRE

Le samedi 3 décembre, la troupe SAE (Société Artistique d'Etréchy) est venue pour sa traditionnelle représentation. C'est maintenant un peu une institution culturelle à Boissy, puisque cela fait 10 ans qu'elle propose ses spectacles sur notre village peu de temps avant les fêtes de fin d'année.



Riche de ses 18 acteurs auxquels viennent s'ajouter les techniciens, cette année, « La Molécule », fut une comédie enlevée, menée avec un rythme soutenu. Elle se joua devant le public conquis avec les acteurs maintenant connus de tous les habitués de cette manifestation. Les aléas de la vie des couples, et leurs petits travers quotidiens ont fait beaucoup rire.

Avant l'entracte, plusieurs saynètes traitaient le même thème, dans des registres très différents.

Nous disons donc à la SAE à l'année prochaine sur les planches de Boissy le Cutté, et bonne continuation à cette association d'amateurs très éclairés.

Françoise TOSTIVINT

/=====/

JEUX DE SOCIÉTÉ INTERGÉNÉRATIONNELS



Dimanche 10 décembre 2011, la commission Culture vous a proposé un après-midi « Jeux de Sociétés ». En effet, depuis 2004, l'Association des Ludothèques Françaises (A.L.F.) Association nationale de jeunesse et d'éducation populaire organise la semaine du Jeu de Société afin de mettre à l'honneur ce loisir culturel accessible à tous les budgets et à tous les âges. Cette année, la semaine d'animation a eu lieu du 14 au 20 novembre 2011.

Nous avons retenu cette idée, et décidé d'organiser un après-midi « Jeux de Société Intergénérationnels » en partenariat avec le club « Scrabble et autres Jeux » de la Ferté Alais. Au préalable j'ai rencontré M. Maugé, Directeur de

l'Ecole Elémentaire, qui a bien voulu expliquer aux 80 enfants de son école ce qu'était « l'INTERGENERATIONNEL ». Il a également inséré dans le carnet de liaison de chaque enfant le feuillet donnant les informations pour ce rendez-vous.

Cette première manifestation a eu un franc succès puisqu'au plus fort de l'après-midi nous avons accueilli une quinzaine d'adultes et une dizaine d'enfants.

Merci à celles et ceux qui nous ont rejoints, et qui ont partagé avec les enfants présents la palette de jeux de société (plus de 20 jeux différents) mis à la disposition de tous. Nous avons réussi ce pari de réunir les jeunes de 7 à 85 ans.



Nous vous proposerons un autre rendez-vous au printemps prochain et espérons que vous serez encore plus nombreux à nous rejoindre.



Michelle NAPOLITANO

/=====/

RECENSEMENT

Comme lors de chaque recensement, ce sont deux boissillons qui passeront vous rencontrer pour le recensement obligatoire demandé par l'état.

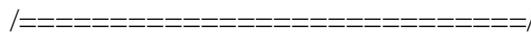


Christiane Lossie

Ces personnes auront une carte d'accréditation fournie par la préfecture, sur laquelle figurera leur photo (ci-jointes pour que vous puissiez les reconnaître quand elles se présenteront à vous). Elles doivent effectuer des stages organisés par l'état. Elles sont tenues à la plus grande discrétion et doivent observer un devoir de réserve. Pour ce recensement, il s'agit de madame Christiane Lossie et de monsieur Nicodème Kamienski qui se partageront le territoire communal.

Nicodème
Kamienski

Réservez-leur un bon accueil. Si vous n'êtes pas disponibles lors de leur passage, ils reviendront après avoir convenu avec vous d'un moment qui vous conviendra.



ETAT CIVIL

Naissances



VANDEBUECKEN Thierry
TILLY Hugo Jacques
LANIAU Bastien Olivier

le 15 novembre 2011 à Étampes
le 27 novembre 2011 à Évry
le 7 décembre 2011 à Étampes

Décès



PEREIRA DE SOUSA Jaime
KURTZ Bernard Henri
VINHAS MACHADO Reinaldo

le 22 septembre 2011 à Champcueil
le 23 octobre 2011 à Courcouronnes
le 30 décembre 2011 à Yerres



URBANISME

Déclarations préalables

RODRIGUES BAPTISTA Manuel	6 rue Sainte Barbe	Garage
BERNARD Pierre	7 rue des Vignes	Abri de jardin + clôture
BURLLOT Éric	13 rue de la Croix Boissée	Abri de jardin + clôture
DE BONA Annie		Coupe de bois
BOUCHU Pierre		Coupe de bois

Permis de Construire



ABAQOUY Jamal	16 rue de la Croix Boissée	Maison individuelle
VALA Berthaud	9 rue des Vignes	Modification de clôture
ALMEIDA Rui	Chemin de la Margaille	Maison individuelle
FORTEMS-ANFRAY	6 chemin de la Margaille	Diminution du nombre de pièces

LES RENDEZ-VOUS DE BOISSY



A VOS AGENDAS.....

Des dates à retenir....

Tous les 1^{er} mercredis de chaque mois ET Tous les mercredis des vacances scolaires :

Une heure de conte est proposée par Samantha Fournier, notre bibliothécaire. Rendez-vous à la bibliothèque...

Dimanche 5 Février 2012 de 12h à 17h

Repas Alsacien organisé par le Comité des fêtes.

PERMANENCES DES ELUS

Les élus vous communiquent les dates des prochaines permanences qui auront lieu en mairie, à partir du mois de Janvier, **tous les 1er et 3e samedis du mois** de 9h30 à 11h30.

Venez donc poser vos questions en direct à vos élus, s'ils n'ont pas de réponse immédiate, ils pourront se renseigner pour vous répondre rapidement.

Nous vous rappelons également que Madame le Maire vous reçoit sur rendez-vous les lundis de 17h à 19h et les samedis de 10h à 12h.

ANNIE DOUSSINT & JEAN-MICHEL DUMAZERT



LA COMMISSION /COMITE DES FETES
DE BOISSY LE CUTTE VOUS PROPOSE DE COMMENCER LE
TOUR DE FRANCE GASTRONOMIQUE PAR...

L'ALSACE

LE 5 FEVRIER 2012 DE 12H A 17H AVEC:
 APPERTIF KIR
 CHOUCROUTE
 MUNSTER
 TARTE AUX MYRTILLES
 CAFE
 BOISSONS : BIERE - VIN D'ALSACE

ANIME PAR L'ORCHESTRE
" GALLISCH BREZEL "

PENDANT LE REPAS ET APRES MIDI DANSANT
 ANIMATIONS AVEC LE PUBLIC

UNE PARTICIPATION DE 25€ PAR PERSONNE VOUS SERA DEMANDEE A L'INSCRIPTION
 EN MAIRIE SI POSSIBLE AVANT LE 05 JANVIER 2012

15€ POUR LES 12/16 ANS
 ET
 10€ POUR LES MOINS DE 12 ANS




L'équipe du Conseil Municipal vous remercie de votre attention. Vous pourrez retrouver toutes ces informations et bien d'autres encore en vous rendant sur le site internet de Boissy.

www.boissy-le-cutte.fr

Directeur de la Publication : Françoise Tostivint

Comité de rédaction : Sylvie Brouillard, J-Michel Dumazert, Maryse Laumonier, Nathalie Lebreton, Roger Trillaud
 Avec l'aide de : Nicolas Benacquista, Sébastien Desbourdes, Annie Doussint, Michelle Napolitano